CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E144780** **VALABLE JUSQU'AU** **13/12/2027**

ÉDITÉ LE **02/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/11/2014
Forme juridique : SARL
Capital : 13 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALBI

Siret : **807 846 837 00019**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 7179850

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 469750

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 469750

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **LAMBOLEZ-CAVAILLES**

81 AVENUE GUYNEMER
81600 GAILLAC

Téléphone : 05 63 57 07 13 **Fax :**
Portable : 06 71 90 27 52

Site Internet :
E-mail : secretariat@lcgc.fr

Responsabilité légale :
CAVAILLES PHILIPPE CO-GÉRANT / HERNANDEZ PHILIPPE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	25/10/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	23/09/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/10/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	16/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	25/10/2023
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.